

Carte blanche «Combiner traçage et dépistage: quels enjeux?»

Traçage et dépistage entretiennent une relation paradoxale, expliquent dans une carte blanche le philosophe Axel Gosseries et le cryptographe Olivier Pereira



Par Axel Gosseries (philosophe, chercheur FNRS et professeur à l'UCLouvain, Chaire Hoover), Olivier Pereira (cryptographe, professeur à l'UCLouvain, ICTEAM)
Le 16/04/2020 à 22:10

De nombreux acteurs à travers le monde explorent activement les diverses méthodes de traçage de contact et de localisation, et ce en vue de contribuer à faire face au Covid-19 et à accompagner le dé-confinement. Par exemple, Singapour a mis en place l'App TraceTogether. Chaque utilisateur d'un smartphone peut la télécharger, suite à quoi son téléphone diffusera (via bluetooth) un identifiant chiffré de manière telle que seul le ministère de la santé puisse y accéder. Tous les téléphones munis de l'App enregistrent en permanence les identifiants chiffrés des personnes passant à proximité. Si une personne est dépistée positive, on déchiffre alors tous les identifiants stockés sur son téléphone au cours des derniers jours et on avertit les intéressés.

Un objectif clef du traçage est donc d'informer les personnes potentiellement infectées qu'elles ont été en contact avec d'autres personnes ayant été testées positives. Le faire le plus vite possible, avant même l'apparition de symptômes, contribue à enrayer la contagion. Ces personnes pourraient alors se mettre en

quatorzaine et bénéficier d'un dépistage. Le traçage entretient donc une relation étroite avec le dépistage. Les deux semblent utiles à ce stade. Pourtant, dans quelle mesure faut-il les considérer comme compléments plutôt que comme substituts ? Trois points nous semblent importants à cet égard.

Dépister sans tracer ?

D'abord, faut-il souhaiter un dépistage sans traçage ? Si le dépistage était largement disponible et peu onéreux, le traçage perdrait une raison d'être importante. Nous pourrions quotidiennement nous auto-dépister, sans devoir détenir l'information selon laquelle nous aurions été en contact avec des personnes contagieuses. Cette possibilité importe parce qu'il existe au moins deux raisons de privilégier le dépistage au traçage.

LIRE AUSSI

Tracking citoyen, la controverse politique monte

([https://plus.lesoir.be/295027/article/2020-04-16/tracking-citoyen-la-controverse-politique-monte?](https://plus.lesoir.be/295027/article/2020-04-16/tracking-citoyen-la-controverse-politique-monte?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda](https://plus.lesoir.be/295027/article/2020-04-16/tracking-citoyen-la-controverse-politique-monte?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

D'une part, le traçage est potentiellement plus attentatoire à nos libertés et à notre vie privée. Ceci est vrai même pour les versions les plus anonymisées. Ainsi, plusieurs projets proposent, tel TraceTogether, de diffuser des signaux de proximité. Cependant, ces signaux sont cette fois des nombres aléatoires fréquemment modifiés, ce qui les rend plus difficiles à associer à une personne déterminée. De plus, une personne dépistée positive publie sur un site Web les nombres que son smartphone a émis, ce qui permet aux autres utilisateurs, sans intermédiaire étatique ou privé, de les comparer à ceux que leur smartphone a enregistrés. Mais même dans ce cas, les risques de désanonymisation ne sont pas absents.

D'autre part, le traçage risque de négliger ceux qui ne détiennent pas de smartphone, à savoir les plus pauvres, mais aussi les plus âgés – plus vulnérables au virus – et les plus jeunes – peut-être moins symptomatiques. Ainsi, si c'était techniquement et économiquement faisable, un dépistage pour tous, sans traçage, serait une option à envisager sérieusement.

Tracer sans dépister ?

Qu'en est-il de la possibilité inverse d'un traçage sans dépistage ? Ce dernier resterait utile pour évaluer le respect des normes de confinement, voire pour en sanctionner la violation. Mais c'est là sa justification la plus fragile au vu des risques pour nos libertés : il existe, pour atteindre cet objectif, des alternatives mieux proportionnées. Sans dépistage suffisant, nous ne serions par contre pas en mesure de déterminer si une personne a été en contact avec un dépisté positif. Et si le dépistage est systématiquement proposé en cas de traçage positif, il évitera de devoir maintenir en quatorzaine des personnes tracées positives sans être infectées.

LIRE AUSSI

Selon le virologue Emmanuel André, la mise en place d'un «traçage» sera nécessaire dans l'optique du déconfinement

([https://plus.lesoir.be/293745/article/2020-04-10/selon-le-virologue-emmanuel-andre-la-mise-en-place-dun-tracage-sera-necessaire?](https://plus.lesoir.be/293745/article/2020-04-10/selon-le-virologue-emmanuel-andre-la-mise-en-place-dun-tracage-sera-necessaire?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

[referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda](https://plus.lesoir.be/293745/article/2020-04-10/selon-le-virologue-emmanuel-andre-la-mise-en-place-dun-tracage-sera-necessaire?referer=%2Farchives%2Fcherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

D'où un paradoxe. Il faut un dépistage large pour que le traçage soit vraiment utile. Mais plus on élargit le dépistage, moins le traçage reste nécessaire, ce qui rend le risque du traçage pour les libertés d'autant plus difficile à justifier. Avec une réserve : pour un virus nouveau, le traçage seul peut nous aider, au tout début, à retrouver des personnes potentiellement porteuses. Ceci soulève la question cruciale du maintien du traçage après la présente crise.

Priorité aux tracés positifs ?

Ce n'est pas tout. Si l'on combine dépistage et traçage, faut-il recourir à ce dernier pour établir des priorités d'accès au dépistage ? Le traçage a peu de sens si les tracés positifs asymptomatiques – ceux dont le smartphone a approché celui d'une personne dépistée positive – n'ont pas priorité sur les tracés négatifs asymptomatiques. Deux éléments sont cependant à prendre en compte dans l'établissement d'une telle priorité d'accès au dépistage pour les tracés positifs. Elle risque d'exclure les non-tracés involontaires, victimes d'obstacles à l'utilisation d'un smartphone. Et elle risque d'encourager certains détenteurs d'un smartphone à s'en séparer pour gagner des places dans la file d'attente du

dépistage. S'agissant d'une maladie contagieuse, il nous paraît cependant judicieux de maintenir une priorité aux tracés positifs par rapport aux autres personnes asymptomatiques, tout en rappelant que l'existence de personnes involontairement non traçables doit nous pousser à privilégier un large dépistage.

LIRE AUSSI

traçage « On n'a pas à abandonner notre vie privée pour sortir du confinement » (<https://plus.lesoir.be/art/d-20200408-GFU14W?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda>)

Que conclure ? Primo, pour le Covid-19, il y a une présomption claire en faveur du dépistage généralisé par rapport au traçage généralisé. Dans cette optique, il faut les voir comme des substituts dont l'un est plus désirable que l'autre plutôt que comme de simples compléments. Secundo, si traçage il y a, nous devons être très au clair non seulement sur ses objectifs mais aussi sur ses modalités (son pilote, le degré d'anonymisation, les conséquences d'une faille...). Les deux sont liés. A notre sens, l'argument le plus fort – mais aussi le plus soluble – pour le traçage réside dans sa contribution au dépistage. Et dans ce contexte, il importe aussi de réfléchir à sa traduction en priorités de dépistage, pour éviter ses effets pervers. Si par contre, nous envisageons le traçage comme outil de vérification du respect des lois de confinement ou de quatorzaine, l'argument en sa faveur apparaît beaucoup plus faible.



**Cet article réservé aux abonnés est
exceptionnellement en accès libre**

Abonnez-vous maintenant et accédez à l'ensemble des contenus numériques du Soir : les articles exclusifs, les dossiers, les archives, le journal numérique...

7,5€/mois

pendant 6 mois

J'en profite (<https://espace-abonnement.lesoir.be/con>

Déjà abonné? **Je me connecte (https://login.lesoir.be/html/login?unitId=LS_ena_prod&returnPage=http%3A%2F%2Fplus.lesoir.be%2F287400%2Farticle%2F2020-03-16%2Fcarte-blanche-coronavirus-peut-encore-faire-du-sport)**